



Département
des Landes

Xavier Fortinon

Président du Conseil départemental

DGA Transitions Ecologique, Energétique et Mobilités
Direction Mobilités et Infrastructures

Monsieur Charles DAYOT

Président de

Mont de Marsan Agglomération

575 avenue du Maréchal Foch

BP 70171

40003 MONT DE MARSAN CEDEX 3

Réf. : RJ/LT – KLK D25010320 KFK

Dossier suivi par :

Régis JACQUIER

Directeur Mobilités et Infrastructures

Poste 8394

Envoyé en préfecture le 01/07/2025

Reçu en préfecture le 01/07/2025

Publié le

ID : 040-244000808-20250624-250624H1756H1-DE



Le 29 JAN. 2025 ,

Objet : : Ligne Nouvelle du Sud-Ouest (LNSO) - Etude de la desserte de la future gare de Mont-de-Marsan.

Monsieur le Président,

Le Département des Landes a accepté de porter la maîtrise d'ouvrage de l'étude de desserte de la future gare de Mont-de-Marsan, implantée sur le territoire de la Commune de Lucardez-et-Bargues, prévue dans le cadre du projet LNSO (Ligne Nouvelle du Sud-Ouest).

Le projet de cahier des charges techniques, établi en collaboration avec vos services et ceux de la Société GPSO, a été présenté par les représentants du Département lors du comité local gare du 31 octobre 2024. Il a été complété au vu des remarques évoquées au cours de cette réunion.

Depuis, le Département a travaillé à l'élaboration des pièces administratives afin de pouvoir lancer une consultation dans le courant du premier trimestre 2025, pour un déroulement des études au long de l'année 2025.

Le montant de l'étude est estimé à 150 000 € H.T.

Lors du Comité local du 31 octobre, la Préfète a indiqué avoir fait une demande de cofinancement de cette étude auprès du Préfet de Région qui y a répondu favorablement. L'Etat participera à hauteur de 25 % pour un coût plafonné de 240 000 € H.T (soit 60 000 € maximum). A ce stade, le montant estimé de l'étude est de 150 000 € H.T.

Cette étude ne porte pas uniquement sur la desserte routière de la gare mais bien sur une desserte multimodale et la liaison entre la future gare et la gare actuelle de Mont-de-Marsan. Elle prend également en compte l'éventuel projet de zones d'activités que vous portez.

Aussi, je vous propose une participation financière à parité de nos deux collectivités, soit, à ce stade 37,5 % chacun.

Toutefois, je vais solliciter la Région Nouvelle-Aquitaine, la Société GPSO et SNCF Réseau pour une participation au financement de cette étude. Ces participations viendraient en déduction de nos participations.



Je vous tiendrai informé des résultats de ma démarche.

Les services de la Direction Mobilités et Infrastructures se tiennent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée.

Bien à vous.

Xavier FORTINON
Président du Conseil départemental

X F. L